

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-09

Séance du vendredi 20 mars 2026 à 09h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 16 mars 2026 par monsieur Rémi Goube, maire sortant, s'est réuni en Mairie ce jour. Suite à sa réélection, le conseil municipal se déroule sous sa présidence.

Présents : Rémi Goube, Elisabeth Martin, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Michel-Pierre Pécou, , Julia Grassler, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Marc Algoud, Frédéric Reumaux.

Représentée : Caroline Sauer par Cloé Dimier.

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-09 Désignation des Adjoint(e)s

Monsieur le Maire précise que chaque Adjoint...
sera chargé de/d'...

- suivre tous les dossiers relevant des domaines délégués, en lien avec les administrations concernées,
- animer des groupes de travail,
- faire des propositions au Maire
- assister aux réunions organisées par toutes personnes nécessitant un avis de la Commune,
et aura compétence pour
- signer correspondances et actes liés au fonctionnement de la délégation, selon les modalités précisées dans l'arrêté de délégation pris par le Maire

Il ajoute que, en vertu de la nouvelle loi électorale concernant les élections municipales, le vote pour la désignation des Adjoints porte désormais sur un choix entre listes d'adjoints présentées, sachant qu'un même conseiller ne peut se présenter que sur une liste.

Il demande alors qui souhaite proposer une liste. Au final, une seule liste présente sa candidature :

- Premier adjoint : Frédéric Froment,
- Deuxième adjoint : Elisabeth Martin,
- Troisième adjoint : Olivier Bridelance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote dont le résultat est le suivant :

VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 BLANC ou NUL : 0

En conséquence, sont nommés...

- Monsieur Frédéric Froment premier adjoint en charge de l'attractivité du territoire et du rayonnement touristique,
- Madame Elisabeth Martin deuxième adjointe en charge des finances,
- Monsieur Olivier Bridelance troisième adjoint en charge des travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 20 mars 2026

Monsieur Rémi Goube

Maire